

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 57: Edouard-Marcel Sandoz

Rubrik: Lexique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

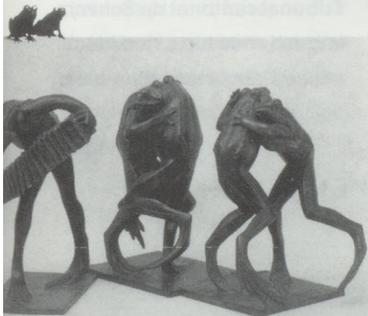
Petit glossaire du Lac

Ce qui lui aura permis de se distinguer dans la tradition Néo-classique, c'est son affinité intense avec l'animal. Il y a là une sorte de panthéisme tant le rapport est intime. Le modèle n'est pas seulement étudié de près, il s'y mêle une sorte d'osmose. Chacun est représenté dans sa pose favorite, tous sont à leur maximum d'éclat. On pense aux vers de l'Invitation au voyage de Baudelaire.

"Là, tout n'est qu'ordre et beauté,

Luxe, calme et volupté."

Nul doute qu'une certaine tendance qui se fait jour par les choix de bon nombre d'oeuvres accrochées au musée d'Orsay et même au nouveau Louvre, où l'un des architectes remet en valeur un plafond de Carolus Durand, ne rétablisse à sa juste place dans l'histoire de l'art du début du vingtième siècle un artiste aussi personnel et éminent. ■



Bacouni (n.m.) : marinier qui naviguait sur les barques du lac.

Bargagner (v.i.) : se dit lorsque le vent (les airs) soufflent de part et d'autre sans vigueur et qu'on ne sait comment les prendre. "Ça bargagne": cela évolue dans tous les sens sans direction précise. S'emploie aussi lorsque, dans une réunion, chacun exprime son avis sans que l'on sache comment s'orienter ou se décider.

Barque du Léman (n.f.) : lourd chaland de transport, mu à la voile, les barques ayant généralement deux voiles latines entrecroisées portant 150 à 200 mètres de toile. Une barque (4 à 5 m de large, 20 à 25 m de long) enlevait jusqu'à 150 m³ de matériaux (pierre de Meillerie ou sable). Au début du siècle, il y eut jusqu'à 80 barques sur le Léman. Il n'en reste que deux (la "Neptune" et la "Vaudoise") restaurées à grands frais... et dont l'objet n'est plus que spectaculaire et convivial.

Battre le replat (v.i.) : il n'y a plus de vent du tout, mais encore des vaguelettes mouvant l'eau dans tous les sens. Le bateau vacille comme une coque de noix.

Brick (n.m.) : barque de moins de 80 m³. Parfois gréée à l'anglaise avec foc et tape-cul.

Chaloupe (n.f.) : désignait au début du siècle, sur le Léman, les bateaux de plaisance à quille. Certaines chaloupes jaugeaient plus de 10 tonnes et portaient 240 m² de voile, tel l'*Ibis* du Dr Marcet, décrit par Guy de Pourtalès dans son merveilleux récit "Marins d'eau douce" (Payot, éd.).

Cossaie (n.f.) : petite barque ne prenant que 30 à 40 m³, non pas sur le pont

comme la barque, mais en cale. Bateau rapide et dangereux car sans quille. Bien des cossaires ont été victimes d'un coup de joran ou de borman.

Étire (n.f.) : longue perche servant à pousser les barques par petit fond et en l'absence de vent, le bacouni marchant le long du bordage en ayant fiché son étire dans le sol. Par bon vent, on faisait Meillerie - Genève en 5-8 heures. A l'étire, il fallait 2 à 3 jours. De même à la "maille", sorte de harnais auquel s'attelaient les bacounis pour tirer la barque lorsque l'aménagement du rivage le permettait.

Goger (v.t.) : faire gonfler, en l'immergeant, les bordages d'un bateau mis à sec pour un temps. On "goge" également un tonneau qui n'a pas servi depuis un certain temps. S'emploie aussi (mais pourquoi ?), comme équivalent de couvrir: il "goge une grippe".

Liquette (n.f.) : petite barque à fond plat, servant pour la pêche à la ligne à quelques mètres du rivage.

Ménis (n.m.) : filets à perches qui se tendent à faible profondeur, c'est-à-dire en dehors du mont (la partie où le lac plonge à 150-170 m dans le lit du Rhône). On laisse les ménis (ou régamets) dériver légèrement pendant un ou deux jours.

Monte (n.f.) : grand filet utilisé de jour pour balayer une portion du territoire de pêche. Il faut deux solides gaillards pour remonter, chacun en tenant un bout, ce filet de 100 m de long sur un canot de 4 m. Certains coups de monte sont fructueux; d'autres ne rapportent que détritrus.

Mouler (v.i.) : faiblir (pour le vent). "Ça moule": le

vent s'abaisse peu à peu.

Naviot (n.m.) : canot annexe d'une barque ou d'une cossaie. Servait à la fois d'embarcation de secours (car les barques coulaient) et de navette entre l'ancre et le bord. Était aussi utilisé pour le débarquement ou l'embarquement des matériaux en cas de mauvais temps ou d'abordage difficile.

Perret (n.m.) : plan incliné établi en maçonnerie dans un port (cale) permettant de tirer les bateaux au sec.

Pétufle (n.f.) : vessie de porc gonflée et fermée hermétiquement pour servir de flotteur aux filets. Par assimilation: vessie (en caoutchouc) d'un ballon de football, de basket ou de rugby; enflure quelconque, ganglion, etc... "Il a une pétufle".

Pics (n.m.) : longs filets immergés à 15-20 mètres de fond d'environ 100 à 120 m chacun qui, entraînés la nuit par le courant, permettent de prendre féras, truites du lac et, parfois, ombles chevaliers. On immerge les pics à la tombée de la nuit et on les récupère au lever du jour, parfois à plusieurs kilomètres du lieu de la pose. Le pêcheur les surveille la nuit (ils sont marqués par des falots tempête flottant sur un petit radeau) pour savoir "où ils vont aller".

Pollet (n.m.) : flotteur consistant en une pièce de liège où l'on plantait 3 à 4 plumes de poule ou d'oie. Servait à marquer le départ ou la fin d'un filet ou encore un ancrage quelconque (bouée).

Vents du lac : joran, borman, sêchard, morgaïs, bise, vent blanc, vaudaire, etc... Vents divers et plus ou moins dangereux dont nous reparlerons. ■

PAR
PIERRE JONNERE

LEXIQUE

LE MESSAGE SUISSE
DÉCEMBRE 93